

Δ

(N° 263.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1846.

CONCESSION DU CHEMIN DE FER DU LUXEMBOURG ⁽¹⁾.

*Disposition additionnelle au § 2 de l'art. 47 du cahier des charges, présenté
par M. MAST DE VRIES.*

« A l'exception toutefois des lignes dans la direction de Coblenz
» ou Trèves qui serviraient à prolonger la ligne nationale vers l'Allemagne
» centrale. »

(1) Projet de loi, n° 170.

Rapport, n° 219.

Amendement, n° 260.